Bref compte-rendu des Journées « Centres de ressources » organisées les 17 et 18 nov. 2010 à Nancy par la Très Grande Infrastructure de Recherche ADONIS

(Notes d'A. Michaud)

Présents côté CRDO : Séverine Guillaume, Michel Jacobson, Alexis Michaud. L'exposé concernant le CRDO est présenté par Alexis.

Le TGE va devenir TGIR « Très Grande Infrastructure de Recherche ». Pour l'instant, pas de décisions ni de recommandations concernant la gouvernance des Centres de ressources. Diverses idées sont avancées par les Centres représentés, telles que : 1 Comité technique arbitrant entre les projets soumis au Centre, et gérant les choix techniques ; et 1 Comité scientifique, réuni 1 fois par an.

Pour le Conseil scientifique, Richard Walter (TGE-ADONIS) propose l'idée d'inviter des représentants des autres Centre de ressources numériques (CRN) dans les Comités : "Nominations croisées".

Il est demandé à chaque CRN d'indiquer quelles missions il envisage de prendre en charge. S'agissant du projet CRDO, il est un peu tôt pour répondre car ce sera précisément l'objet de la mission confiée à Mathilde Schmitt (recrutée par le LACITO sur crédits ADONIS) de dresser un état des lieux et d'en tirer des recommandations. La réponse prudente faite cette fois-ci par le CRDO est :

le CRDO pourra proposer, DANS LA MESURE OU IL RECEVRA LES MOYENS POUR LE FAIRE :

- prise de contact très tôt avec les créateurs de corpus ; accompagnement de projet : conception de cahier des charges (numérisation/transfert/conversion¹ ; annotation ; archivage pérenne)
- formation/ prospection et contact/ diffusion de conseils/ « bonnes pratiques »
- fourniture d'outils : logiciel de suivi du projet : formulaires de saisie de métadonnées

Le minimum minimorum annoncé par les représentants CRDO pour lancer un Centre opérationnel est : 1 documentaliste FONCTIONNAIRE, 1 informaticien FONCTIONNAIRE. Ces personnels permanents seraient détenteurs d'un savoir-faire qu'ils dispenseraient à leur tour aux personnes recrutées en CDD par les laboratoires (par ex. dans le cadre de projets ANR) pour des projets précis. L'apport de vacations/CDD par les "clients" du CRDO (collègues entrant en contact pour réaliser leur projet) serait très fortement encouragé, sans être exigé de façon absolue, de façon à ne pas s'interdire d'aider (dans la mesure des moyens) des collègues ayant un projet valable et pas les crédits nécessaires.

Les opérations de sauvetage (« opérations pompiers ») ne seraient pas négligées, mais pour les nouveaux projets les "clients" seraient fortement encouragés à prendre contact le plus tôt possible, de préférence à une intervention tardive qui créerait diverses difficultés. Travail "en mode projet".

Ce projet et ces demandes du CRDO et des autres CRN amènent les représentants d'ADONIS à reconnaître très directement qu'ADONIS n'affectera pas de fonctionnaires aux Centres de ressources

¹ Le bilan tiré par ADONIS est qu'aucun CRN ne peut intégrer le service de recueil de données, ni de numérisation. Pour la numérisation: sous-traitance ou traitement dans les labos d'où viennent les données ; pilotage par des guides de bonnes pratiques. Pas d'agrandissement des structures de numérisation des laboratoires porteurs.

(ex.: on aurait pu penser à : 2 poste ADONIS hébergés au LACITO). R. Walter insiste sur le fait qu'ils ne continueront pas à recruter des ingénieurs qui travailleraient "hors les murs", par ex. les 2 ingénieurs ADONIS travaillant actuellement à l'IN2P3: cette solution pose trop de problèmes administratifs. ADONIS va essayer d'obtenir des recrutements "pour lui-même": gens nommés au TGIR ADONIS et travaillant dans leurs locaux. Ils ne donneront aucun poste aux Centres de ressources même s'il a été question (sans précisions) que des gens en poste à ADONIS rendent service aux Centres de ressources. Enfin, le financement des Centres de ressources par ADONIS sera REGULIER mais pas RECURRENT.

Les demandes de postes qui sont cruciales pour la mise en place d'un Centre de ressources correspondant aux besoins doivent donc se faire DANS LES DEMANDES ANNUELLES FAITES AU NOM DU LABORATOIRE. Sans cela : aucun espoir de poste. Cela ressort clairement des échanges.

Les Centres de ressources demeurent fortement adossés à des laboratoires. Le lien est réaffirmé par ADONIS. M. Pierrel souligne qu'étant donné les modes de fonctionnement du CNRS, "c'est le lien avec la recherche qui assure la pérennité". Les Centres de ressources ont pour consigne d'entretenir les meilleures relations avec la direction de leur laboratoire pour qu'il y ait une affectation claire des crédits ADONIS aux tâches ADONIS, un soutien du laboratoire à des demandes de postes pour les besoins du Centre, et une répartition claire entre travail "pour le labo" (crédits labo) et "pour le Centre de ressources" (crédits ADONIS et personnels demandés par le labo spécifiquement pour le Centre de ressources).

R. Walter souligne qu'il n'y a pas de solution satisfaisante au problème des besoins en fonctionnaires titulaires, étant donné la compression des moyens (le TGIR ne paraît pas financé à hauteur des besoins).

Dans la discussion sont évoqués

- le fait que les Centres de ressources doivent viser des financements européens; qu'il en existe de divers types
- que les CDD longs (3 ans) sont une solution moins inadéquate que les CDD courts.

R. Walter rapporte que l'ANR donnera pour consigne aux candidats à un financement ANR "Corpus" d'expliciter leur méthode pour pérenniser les données, au vu de guides des bonnes pratiques. Ce seront les TGIR "Corpus" et "Adonis" (sans aucune précision sur leur périmètre) qui ont vocation à répondre à ces besoins.

Le TGIR "Corpus" sera piloté par Laurent Dousset et travaillera "avec le TGIR ADONIS". Pas de fusion en vue (problèmes de "pré carré" CNRS/Ministère, etc), pas de solution simple en vue, mais pas encore de "guerre des services" annoncée.

Des réunions auront lieu en 2011 en mai/juin à Bordeaux et à l'automne à Aussois.